



Le service public que nous voulons à La Poste

Le comité national, à l'heure où le gouvernement annonce clairement sa volonté de privatiser, entend verser au débat ses propositions pour le service public postal.

UN BILAN POSTAL QUI NE NOUS SATISFAIT PAS

Ces dernières années ont vu un net recul du service public postal dans le pays. C'est le résultat de la stratégie de transformation de l'Établissement Public orchestrée par les dirigeants de La Poste sous le contrôle de l'État.

- Au courrier, si la distribution se fait toujours 6 jours sur 7, les agents sont soumis à une pression de tous les instants, avec l'allongement des tournées. En alourdissant la charge de travail, les dirigeants de La Poste menacent directement le lien social du facteur avec la population. Des prestations qui étaient auparavant gratuites, sont devenues payantes telles que « Allo facteur »... Au chapitre des dérives tarifaires, le prix des réexpéditions, des recommandés où la fin du colis économique sont autant de décisions qui pèsent sur les usagers.

- Coté présence postale, les chiffres parlent d'eux mêmes avec la transformation à marche forcée du réseau de bureaux de poste suivant une répartition basée sur la collecte financière de La Banque Postale. Plus de 5000 établissements sont désormais franchisés ne proposant qu'une vingtaine d'opérations contre plus de 400 dans un bureau de plein exercice. Cela remet en question la présence postale en zone peu dense mais aussi dans les quartiers populaires. Il n'y a aucune réponse réelle aux attentes des populations : la confidentialité totale des débats des Commissions Départementales de Présence Postale Territoriale exigée par La Poste et les préfets interdit même l'information à laquelle peuvent prétendre les usagers. Aucune donnée n'est fournie par exemple sur l'utilisation des 134 millions d'€ du fonds de péréquation de la présence postale.

Ces reculs s'inscrivent dans le cadre d'un processus plus global de privatisation rampante : réorganisation du « groupe » La Poste avec création de nombreuses filiales ; emploi massif de contrats de droit privé (près de 45 % du personnel payés 20% de moins en moyenne) ; achats plus ou moins hasardeux d'entreprises privées en France et à l'étranger... D'où la nécessité de dégager le maximum de profits, au détriment des missions de service public.

UNE MAUVAISE REPONSE : LA PRIVATISATION

La réponse du président de la République et du gouvernement n'est pas de pérenniser ni de garantir les missions de service public. Elle n'est même pas de trouver des solutions à un financement qui ferait défaut. Ils prétendent que la transformation de la Poste en Société anonyme serait indispensable car il manquerait trois milliards pour assurer ses besoins de financement. Mais que représentent trois milliards au regard des centaines de milliards d'euros que le gouvernement vient de lâcher pour les banquiers ? Rien.

L'objectif réel est de privatiser. Le fait que les capitaux cette SA soit au départ 100 % publique ne change rien à l'affaire. On sait comment cela s'est passé avec France Telecom : la loi de 1990 met fin aux PTT avec la mise en place de deux établissements publics industriels et commerciaux (EPIC). En 1996 France Telecom change de statut avec la création d'une société à capitaux publics sous le gouvernement Juppé. En 1997 Jospin annonce l'ouverture du capital. Aujourd'hui l'État ne détient plus que 26% du capital de France Telecom.

On connaît également le résultat de la privatisation des services postaux dans d'autres pays européens, en Allemagne, en Suède, en Belgique... En Angleterre, le gouvernement n'a pas la même hypocrisie : en même temps qu'il annonce la privatisation, il prévient qu'il y aura par 50 000 suppressions d'emplois sur 170 000. C'est clair.

Ce processus de privatisation tend à se généraliser parce qu'il correspond à un projet européen qui n'est nullement remis en cause par la crise actuelle. L'objectif n'est pas seulement de libéraliser le secteur en mettant en concurrence les activités postales. A plus long terme, c'est le modèle de l'Europe libérale qui devrait s'imposer, celui que nous connaissons déjà dans les secteurs de l'énergie, des transports ou des télécommunications, celui des cartels, lorsque les entreprises les plus solides auront absorbé les autres. Un univers où les tarifs s'envolent au gré des ententes industrielles, où l'égalité de traitement est inconnue et où la qualité de service n'est certainement pas au rendez-vous !

LE COMITE NATIONAL EST UNE FORCE DE PROPOSITION

Des statuts garants du service public

Le statut d'Etablissement public de La Poste doit être conforté et renforcé! Toute autre proposition représente une menace directe sur l'avenir du service public postal. En particulier, au moment où ne cesse de s'aggraver une crise économique qui s'annonce dure pour la majorité de la population et notamment pour les plus démunis. Le choix du service public postal implique des garanties sur le financement et sur la portée des missions de La Poste. Cela passe aussi par les garanties statutaires du personnel dont la conception est en lien avec la continuité des missions de service public. Un statut garant qui soit de la confidentialité et de l'égalité de traitement. Ce qui implique des garanties et des droits de haut niveau pour le personnel et donc, des conditions de travail et de salaires bien différentes de celles que nous connaissons aujourd'hui!

La démocratisation des décisions regardant la collectivité

La garantie d'un service public postal devrait s'accompagner d'un droit de regard et de contrôle permanent de la population sur les décisions qui la concernent. Nous demandons une véritable démocratisation du processus de prise de décision sur les questions d'aménagement du territoire et de cohésion sociale auxquelles est associée La Poste. C'est l'avis conforme (et non consultatif comme aujourd'hui) des Commissions de Présence Postale qu'il faut imposer, c'est aussi l'exigence de leur élargissement à la société civile, notamment aux associations intéressées et aux organisations syndicales.

La transparence sur les besoins et les moyens

Ces questions ne peuvent être laissées sous le seul contrôle de La Poste, qui aujourd'hui propose le maillage de la présence postale et évalue les coûts de l'accessibilité territoriale et bancaire. Ces données doivent être fixées en fonction des besoins des populations, du développement économique et social des territoires de manière transparente, ce qui permettra de sécuriser le système au regard des règles européennes sur les aides d'Etat.

Les missions du courrier doivent être garanties

Pour le comité, l'égalité de traitement et la solidarité sont des questions non négociables. A ce titre, le tarif unique du timbre doit être maintenu sur tout le territoire, et toutes les zones doivent être desservies. Cela revient à remettre en question une partie des textes votés lors de la loi de mai 2005

En conclusion, le comité national pour la mobilisation contre la privatisation de La Poste pour un débat public et un référendum sur le service public postal invite les comités locaux à débattre et contribuer au socle de propositions pour l'avenir du service public postal. Ces propositions sont en cours d'élaboration dans des documents plus complets disponibles auprès du comité national.

qui organisent précisément la fin de la péréquation tarifaire et « l'aménagement » des tournées dans les zones d'accès difficile.

Le réseau de bureaux de poste doit répondre aux besoins de la population

Aujourd'hui dimensionné en fonction de la collecte bancaire, le réseau postal doit être revu et développé, avec la réouverture de bureaux de plein exercice là où les besoins locaux l'exigent. Le réseau devra aussi être un instrument de lutte contre la « fracture numérique », sur laquelle les gouvernements se font très discrets alors qu'ils disposent d'un réseau postal déjà constitué, permettant à tous d'accéder aux nouvelles technologies de l'information.

La Poste, vecteur d'un service bancaire universel

C'est un fait, La Poste est bien souvent le réseau bancaire désigné pour les populations défavorisées. Au-delà, c'est aussi un outil exceptionnel pour répondre aux besoins de toutes les populations en matière d'accessibilité aux services bancaires.

Nous promouvons un véritable projet répondant à l'intérêt général, à même d'offrir à tous un éventail de produits financiers au meilleur prix, des moyens aux PME, aux particuliers, aux étudiants, aux exclus du système.

Responsabiliser La Poste sur l'écologie, mettre fin au « courrier sale »

Aujourd'hui, avec la massification du courrier vers les usines de tri, un pli peut parcourir plusieurs centaines de kilomètres pour traverser une rue entre expéditeur et destinataire. Cette politique est non seulement destructrice d'emploi, mais grande consommatrice d'énergies fossiles. Nous réfutons cette stratégie irresponsable et n'hésitons pas à qualifier les volumes ainsi acheminés de « courrier sale ». Il en va de la responsabilité du gouvernement d'engager une véritable démarche de développement responsable, envers l'emploi comme envers l'environnement.

Activer des partenariats à l'échelle européenne

Jamais soulevée par la communauté européenne, la question d'une véritable collaboration entre postes des Etats membres peut être une réponse aux nécessités de développement des services publics postaux. Pour le comité National, il faut remettre en cause la directive postale. Au-delà de son efficacité, la promotion de vrais partenariats représenterait un véritable symbole pour une Europe de l'intérêt général.